



MOSELLE FIBRE

Objet : Création du budget annexe « Accompagnement de la transformation numérique des territoires »

COMITE SYNDICAL DU 24 OCTOBRE 2022 DELIBERATION N° CSD 2022-230

Le 24 octobre 2022, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Étaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Zénon MIZIULA, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Philippe SCHOTT, M. Bernard SIMON, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Étaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, Mme Véronique SCHMIT (représentante de la Région sans pouvoir de vote), Mme Brigitte TORLOTING.

Étaient Absents/Excusés : M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Arnel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Nicolas KARMANN, M. Roland KLEIN, M. Etienne LAURENT, Mme Ginette MAGRAS, M. Alphonse MASSON, M. Thierry MICHEL, M. Michel PAQUET, Mme Sophie PASTOR, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, M. Michel RAMBOUR, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Michel ROUCHON, M. Jean-Luc SACCANI, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur Patrick RISSER a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5721-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle portant nomenclature budgétaire et comptable M14,

VU le rapport n° CSR 2022-230 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 24 octobre 2022.

CONSIDERANT la décision des élus de MOSELLE FIBRE d'attribuer une nouvelle mission au Syndicat : l'accompagnement technique des collectivités dans les domaines du numérique (archivage électronique, vidéoprotection, équipement informatiques et télécoms, objets connectés, cybersécurité et GRC/dématérialisation).

CONSIDERANT le besoin de retracer les mouvements budgétaires liés à cette nouvelle mission, il est proposé la création du Budget Annexe « Accompagnement de la transformation numérique des territoires ».

CONSIDERANT que cette création correspond à une volonté de transparence et de bonne gestion.

CONSIDERANT que ce budget, qui sera opérationnel pour l'exercice 2023, retracera les dépenses de gestion courante et de personnel nécessaire à la mission ainsi que les recettes propres de cette mission et l'apport du budget principal (retour « Usages »).

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **ADOPTE** la création du budget annexe « Accompagnement de la transformation numérique des territoires »
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 18

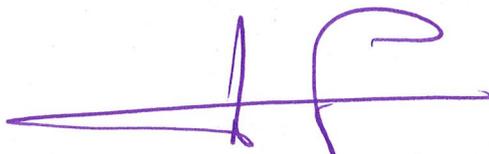
Adopté par : 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire



Patrick RISSER